

	NOTE D'INFORMATION	
	Expéditeur :	Comité de l'Hérault de Basketball
	Destinataires :	Clubs du Comité de l'Hérault de Basketball
ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS AFFILIÉS		
Réf. n° : NI20220831	Saison 2022/2023	

Dans le cadre de la saison 2022-2023, le **Comité de l'Hérault de Basketball** souhaite poursuivre l'**accompagnement des clubs affiliés**.

Les sollicitations des clubs via le formulaire qui a été envoyé en juillet ont bien été prises en compte. Les clubs en question seront contactés prochainement pour étudier la faisabilité de l'accompagnement.

Pour rappel, les pôles d'activité dans lesquels le Comité de l'Hérault de Basketball peut accompagner les clubs sont :

- ✓ **Jeunesse** : Opération Basket École, Label « École Française de Minibasket, actions de fidélisation...
- ✓ **Formation** : formation de joueur et de la joueuse, formation de l'entraîneur, formation du dirigeant... Dans le cadre de leurs missions, les CTF ne seront pas mis à disposition dans un club pour entraîner sur une saison complète
- ✓ **Officiels** : actions de recrutement, de fidélisation, de valorisation...
- ✓ **3x3** : développement de la pratique, encadrement de tournois, démarches homologation...
- ✓ **Vivre-Ensemble** : basket santé, microbasket, basket inclusif, centres générations basket...
- ✓ **Administration** : gestion du club, aide au montage de projet, communication, subvention...

Pour toute sollicitation, merci de bien vouloir renseigner votre demande via le formulaire ci-dessous :

→ <https://forms.office.com/r/eRZvAPZsss>

La demande peut être accompagnée d'une lettre à destination de la Présidente du Comité de l'Hérault de Basketball.

Date limite 📅 30 septembre 2022

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien DUGUÉ Directeur Départemental	Laurent WAGNER Pôle Administration	Magali FERRIER Présidente

Comité de l'Hérault de Basketball

Siège
Chemin des jardins de Maguelone
34970 Maurin
04 67 99 92 05

<https://heraultbasketball.fr/>